AutoDépannage Feve - Problème avec l’entretien professionnel

Problème

Je n’ai pas accès pour évaluer l’agent sur ses responsabilité en gestion de projet/management OU il est marqué que mon agent n’encadre pas alors qu’il a bien une équipe / une personne sous sa responsabilité.

Solution

Fonction inactive :

Fonction active :

Si ces éléments ne figurent pas dans l’entretien professionnel, c’est peut-être que l’agent n’est plus considéré comme en poste dans Feve ou n’est pas relié à une fiche de poste, il y a donc 3 vérifications à faire :

1) Est-ce que l’agent est bien affecté sur son poste Un agent affecté apparait en noir et gras dans la liste des fiches de poste du service. S’il n’est plus affecté, il apparaitra en italique, il sera alors nécessaire de le réaffecter sur son poste.

Pour réaffecter un agent à son poste : Cliquer sur le poste :

Cliquer sur Affecter un nouvel agent sur ce poste :

Choisir dans la liste proposée l’agent qui occupe le poste actuellement.

Une date de prise de poste « identique à l’affectation » est proposée. Nous vous invitons à la laisser tel quelle et valider avec la coche verte.

2) Est-ce qu’une fiche de poste existe

Après avoir vérifié l’affectation de l’agent, il faut vérifier qu’une fiche de poste est bien en cours de validité. Pareil que pour l’affectation, une fiche de poste en cours apparaitra en gras, une fiche de poste clôturée apparaitra en italique. Il sera alors nécessaire d’ouvrir une nouvelle fiche.

Vérifier donc les dates de fiche de poste et qu'une fiche est bien en cours sur la période d'EP, sans date de fin de renseignée (du 01/09/N au 31/08/N+1). Si toutes les FP apparaissent en italique, il faut « ouvrir une fiche de poste ».

3) Est-ce que ces éléments sont bien activés dans sa FP En dernier point, il faut vérifier qu'on a bien activé dans la FP le fait que l'agent dispose de ces missions d'encadrement ou de conduite de projet. Si la FP n'est pas modifiable, la case VA est sans doute activée (comme dans l'exemple ci-dessus), voir Je n'arrive pas à modifier la fiche de poste d'un agent en p.3 Pour cela, il faut se rendre dans la fiche de poste de l'agent, onglet « service-poste / Fonctions d'encadrement ou de conduite de projet» et cocher les cases correspondantes (en activant le bouton jaune en bout de ligne). Il vous sera demandé de compléter également le nombre de personnes encadrées et leurs catégories.

Il est possible de n'activer qu'une seule des cases : conduite de projet ou encadrement.

Contacts

En cas de non résolution de votre problème, vous pouvez ouvrir un ticket auprès du Centre d'Assistance Numérique (CANuM)

Formulaire d'incident Feve

Retour à la FAQ

From:
https://wiki.univ-nantes.fr/ - **Wiki**

Permanent link:
https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:sig:feve_entretien_professionnel_2&rev=1648460000

Last update: **2022/03/28 11:33**